



Paris, mercredi 27 juillet 2022

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2022/04498

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Avarie sur ouvrage (rupture de la rigole d'alimentation du canal)**Canal de l'Aisne à la Marne****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 26/07/2022 à 15:40**o **Canal de l'Aisne à la Marne**

entre les pk 0,050 (écluse n°1 de Berry-au-Bac) et pk 57,689 (écluse n°24 de Condé-sur-Marne) - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés qu'en raison de la rupture de la rigole d'alimentation du Canal de l'Aisne à la Marne, la navigation est arrêtée jusqu'à la remise en état de l'ouvrage et la réalimentation en eau du canal. Ils sont invités et à se conformer aux prescriptions qui pourraient leur être données par les agents de Voies Navigables de France.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Service(s) à contacter :

UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne, 76, rue de Talleyrand, 51084 REIMS CEDEX

Tél : 03 26 79 72 33 - Fax : 03 26 79 72 44

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Adjoint au Chef de Service

Signé

jeremie BUTON